

LE COURRIER

contient la Feuille officielle
du district de La Neuveville



Rédaction & administration: Imprimerie du Courrier S.A. - Prés-Guëtins 28 - 2520 La Neuveville
Tél: 032 751 21 79 - Fax: 032 751 23 48 - Courriel: lecourrier@vtxnet.ch - www.imprimerieducourrier.ch

CINE 2520

Voici le programme !

La vérité si je mens ! 3

Comédie de Thomas Gilou, avec Richard Anconina et José Garcia

Nos chaleureux amis ont migré du Sentier moribond à la banlieue florissante d'Aubervilliers... Là où les vieux entrepreneurs juifs ont laissé le terrain à de jeunes grossistes chinois courageux et dynamiques... Tout irait pour le mieux jusqu'à ce qu'un vent mauvais apporte son lot d'adversité compromettant sérieusement la cohésion du groupe.

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 février, à 20h30 • 1h59 • Ages: 10 / 14 ans • VF

Lightning Strike

Documentaire de Denis Burdet

Film de l'ascension par le guide de montagne neuchâtelois Denis Burdet d'une nouvelle voie dans la face nord de l'Arwa Tower, 6354m. 13 jours passés dans la face par toutes les conditions pour venir à bout de cette nouvelle voie.

Dimanche 12 février, à 17h30; mardi 14 février, 20h30 en présence de l'auteur ! • 0h40 • VF

Dos au mur (Man On A Ledge)

PREMIÈRE SUISSE !

Thriller de Asger Leth, avec Sam Worthington et Elizabeth Banks

Ancien flic condamné à la prison pour un vol dont il se dit innocent, Nick Cassidy a réussi à s'évader. Dans un célèbre hôtel de New York, il monte jusqu'à l'un des derniers étages et enjambe la fenêtre. Lydia Mercer, négociatrice de la police, est chargée d'essayer de le convaincre de ne pas sauter. Plus la jeune femme tente de dénouer cette situation périlleuse, plus elle prend conscience que Cassidy pourrait bien avoir un autre objectif...

Mercredi 15, vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 février, à 20h30 • 1h42 • Ages: 12 / 14 ans • VF

Monsieur Lazhar

Drame de Philippe Falardeau, avec Mohamed Fellag et Sophie Nélisse

Bachir Lazhar, un Algérien de 50 ans, apprend dans le Journal de Montréal qu'une institutrice de sixième année s'est pendue dans sa classe. Il va offrir ses services de remplaçant à la directrice de l'école, et fait alors la rencontre d'un groupe d'enfants ébranlés. Personnage énigmatique qui pénètre dans un monde de femmes et de réformes pédagogiques, Bachir s'attache peu à peu à Alice et Simon...

Dimanche 19 février, à 17h30; mardi 21 février, à 20h30 • 1h34 • Ages: 10 / 12 ans • VF

Pour les horaires définitifs et les changements de dernière minute, veuillez consulter notre site : www.cine2520.ch

CAJ-district Centre animation jeunesse

Ouverture du CAJ en soirée

Vendredi 10 février

Samedi 11 février

Site internet

www.lecaj.ch



PAROISSE RÉFORMÉE

Repas des Aînés du jeudi 16 février 2012



Bienvenue à vous les Aînés pour un repas concocté comme d'habitude par Heidi Sieber et son équipe. Nous nous réjouissons de vous accueillir à 11h45 à la Maison de paroisse pour partager ensemble ce repas, découvrir et déguster les fameux élixirs du Chasseral, présentés par M. André Lecomte.

Inscription : à glisser dans la boîte aux lettres du secrétariat de la paroisse Grand-Rue 13
Délai d'inscription jusqu'au 11 février

Prénom :

Nom :

J'inscris également :

Signature :

Visitez notre site
www.paref2520.ch
Tél. 032 751 10 35

LE COURRIER

Prochaine parution - vendredi 17 février
Bouclement de la rédaction :



Café-théâtre de la Tour de Rive

Place de la Liberté,
La Neuveville

Tél. 032 751 29 84

www.latourderive.ch

Thierry Romanens

Prix d'entrée 25.-

(réduction avec abonnement)

Samedi 11 février à 20h30

« Voisard vous avez dit Voisard »



Thierry Romanens est un fielle inclassable, qu'on trouve aussi bien à gratter sa guitare quand elle le démange, à trusser des textes drôles, à répandre son grain de sel à la radio, qu'à mettre plein de tendresse dans ses chansons. Surtout, il a une furieuse propension à partir dans des directions où on ne l'attend pas.

Thierry Romanens lit, slame et chante des textes du poète jurassien Alexandre Voisard né en 1930. Voisard nous parle d'amour, d'école buissonnière, de couteaux aiguisés, de cavales à travers les forêts. Il n'aspire qu'à l'air libre, nous appelle à la résistance et à la vigilance.

Thierry Romanens, également assoiffé de liberté, possède l'espéglerie du troubadour et la poésie du raconteur. « Dans les oeuvres d'Alexandre Voisard, j'ai sélectionné des poèmes, des extraits, ceux qui me touchaient. »

Thierry Romanens est accompagné par le trio jazz Format A3 avec Alexis Gfeller aux claviers; Fabien Sevilla à la contrebasse; Patrick Dufresne à la batterie.

Le Café-Théâtre de la Tour de Rive est ravi de vous proposer ce spectacle de Thierry Romanens, ami comédien, musicien et chanteur dans cette aventure poétique, musicale et engagée !

Les réservations s'effectuent en téléphonant à notre répondeur au 032 / 751 29 84. Vous pouvez également vous présenter le soir de la représentation à 19h00 dès l'ouverture des portes du Café-théâtre, notre bar et ses quelques produits de la région vous feront patienter jusqu'au spectacle. Abonnez-vous gratuitement aux « infos dernières » en envoyant votre demande à notre adresse mail info@latourderive.ch.

N'oubliez pas de visiter notre site internet www.latourderive.ch pour avoir plus d'informations et consulter le programme de la saison.

Les Lieux-dits de La Neuveville

par Frédy Dubois & Charles Ballif

Chavannes

Le document le plus ancien dans lequel apparaît le nom « *Chavannes* » date de 1262 (*Petrus de Chavannes*). Dans des documents postérieurs nous trouvons aussi Zhavans, Schavans, Zschauans, Schafens, Chawines, Tschauis, etc. Ce toponyme dérive de *capannas* (pluriel de *capanna*, la cabane).

Dans ses Cahiers neuvevillois, Krieg fait dériver Chavannes de casabani, maison où finit le ban). Le hameau est effectivement situé à l'extrême limite de La Neuveville. Mais en 1262 la ville n'a pas encore été fondée, alors que le nom Chavannes existe déjà.

A noter qu'à la période française (1797-1815), *Chavanne* ne prend jamais le s final.



Chavannes vers 1940. Source : Charles Ballif

Le soliloque du grincheux

Un froid de canard

Le froid a fait la « une » de tous les médias ces derniers jours. Un froid qui entraîne avec lui des drames terribles pour ces malheureux vivant dans la rue. Un froid qui a provoqué des dizaines de morts en Europe et ailleurs.

Et moi, bien calé dans mon fauteuil, au coin de la cheminée, je reçois ce genre d'information comme un coup de poing en pleine figure. Je suis à la fois triste en en colère. Triste pour ces pauvres gens dont la vie n'est que souffrance et en colère parce que je me dis que cela ne devrait pas exister, vingt siècles après la naissance de Jésus-Christ, notre Sauveur.

Car si notre monde doit être sauvé, c'est bien maintenant, et c'est urgent. Certes la misère a toujours existé, mais aujourd'hui avec l'avancée de la science et le progrès, on pourrait quand même s'imaginer que le cerveau de l'homme progresse en parallèle et réalise qu'il y a d'autres choses à faire sur cette pauvre terre que d'engranger du fric, de s'entre-tuer et de rester indifférent à la misère, à la famine, au chômage et à la décadence. Oui notre monde est décadent. Cela s'arrêtera-t-il un jour ? L'optimisme n'est pas de mise.

En attendant des miséreux dorment sur des cartons, dans la rue, et meurent de froid. Ils n'ont généralement pas choisi ce mode de vie. C'est honteux !

Alors que faire ? A l'échelon individuel rien du tout, mais à l'échelon politique on pourrait s'attendre à mieux. Finalement ceux qui nous gouvernent pourraient de temps en temps penser à autre chose que l'interdiction de ceci et l'obligation de cela. Et ceux qui s'octroient des salaires et des bonus chiffrés en millions feraient bien de regarder les journaux télévisés et de voir plus loin que leur nombril.

« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente » (Aimé Césaire).

Le grincheux : C.L.

La Neuveville - Le "pain du partage" nouveau est arrivé !

Le temps du carême approche, La Neuveville est en fête... et... cette année, la boulangerie Schüppli se lance dans l'action avec un pain du partage, un pain du 700^{ème} pour le droit à l'alimentation.

Soyons solidaires en achetant notre pain quotidien qui permettra non seulement de resserrer les liens entre nous, habitants de La Neuveville mais aussi d'espérer un monde meilleur. Un monde où plus aucune personne ne sera privée du droit à l'alimentation, où plus aucun enfant ne mourra de faim !

Le pain du partage porte ses fruits puisque cette

action soutient différents projets (www.droitalimentation.ch/projet) qui aident à améliorer des situations de vie dans un esprit de collaboration et de partage.

Dans cet esprit, réservons déjà la date du 16 mars pour venir le rompre avec la soupe de carême qui sera servie, dans le cadre des festivités du 700^{ème}, sur la place de la Liberté.

Merci à la boulangerie Schüppli de soutenir la campagne menée par Action de Carême, Pain pour le prochain et Etre partenaire.

Au nom de la solidarité
A. Maillat

Ski-club Nods-Chasseral

Les 2 premières manches de la Coupe Didier Cuche se sont déroulées aux Prés-d'Orvin.

Résultats: Lauriane Sunier 10^{ème}, 11^è, Paul Prongué 8^{ème}, 8^{ème}, Antoine Sunier 12^{ème}, 12^{ème}, Maxime Sunier 16^{ème}, 16^{ème}, Rayan Perrot 17^{ème}, 17^{ème}, Léonard Moeschler 13^{ème}, 7^{ème}, Louis Prongué 29^{ème}, 25^{ème}, Elsa Knuchel - 2^{ème}, Basile Moeschler 6^{ème}, 4^{ème}, Alexandre Guye 4^{ème}, Miles Bögli 8^{ème}, 8^{ème}.

Les courses suivantes ont eu lieu sur la piste de La Corbatière à La Chau-de-Fonds.

Résultats: Meryl Sunier 7^{ème}, 8^{ème}, Elsa Knuchel 1^{ère}, Alexandre Guye 9^{ème}, 1^è, Miles Bögli 7^{ème}, 8^{ème}. Marie Knuchel a remporté la course de sa catégorie au Grand Prix Migros des Diablerets, elle participera à la finale qui aura lieu à Saas-Fee au mois de mars. Benoit Knuchel a participé aux championnats suisses OJ de vitesse qui se déroulaient à Zinal. Sur plus de 90 coureurs venus de toute la Suisse, il a terminé 41^{ème}, en super combiné (1^{er} super g. et 1^{er} slalom), et 70^{ème}, en super g.

Les 2 prochaines manches de la Coupe Didier Cuche auront lieu samedi à Tramelan. Le Rivella Family Contest, une course disputée par famille,

se déroulera sur les pistes des Bugnens-Savagnières dimanche.

Bonne chance à tous !

La rédaction du S.C.

Manifestation du 700^{ème} appel aux artisans

Le 23 juin 2012 lors de la fête folklorique de la Société du Costume Neuvevillois, il sera organisé un marché des artisans pour lequel nous lançons un appel.

Vous pratiquez l'artisanat et aimeriez pouvoir présenter vos produits au public ? Alors venez participer au marché en prenant contact avec monsieur Joseph Hinderer, 37 route de La Neuveville, 2525 Le Landeron, téléphone 078 734 38 22.

Pour ceux qui souhaitent soutenir la production locale, venez découvrir dès 9h les produits que vous proposeront nos producteurs et artisans.

Pour la société "Le Costume Neuvevillois" organisatrice de la fête folklorique du 23 juin 2012.

Joseph Hinderer

Réduction des prestations de la péréquation financière pour encourager les fusions de communes

La commission consultative du Grand Conseil bernois est majoritairement favorable à la possibilité de réduire les prestations de la péréquation financière allouées aux communes s'opposant à une fusion. Lors de la session de janvier, le parlement avait renvoyé ce point à la commission à l'occasion de la première lecture du projet assouplissant la garantie d'existence des communes.

Présidée par le député Hans Rudolf Feller (PLR), la commission consultative du Grand Conseil a préavisé le projet visant à assouplir la garantie d'existence des communes en vue de la seconde lecture au parlement. Ce projet, qui comporte des modifications de la Constitution cantonale et de la loi sur les communes, permettra au Grand Conseil, dans des conditions bien précises, d'ordonner des fusions contre la volonté des communes concernées. De plus, le Conseil-exécutif pourra dans certains cas réduire les prestations liées à la péréquation financière lorsqu'une commune s'oppose à une fusion. Lors de l'examen en première lecture durant la session de janvier dernier, le parlement a renvoyé à la commission ce dernier point – la possibilité de réduire les prestations de la péréquation financière – afin qu'elle l'examine de manière approfondie. La commission a donc été amenée à débattre en profondeur de la nouvelle réglementation prévue dans la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC) qui permet dans certaines conditions de réduire les prestations aux com-

munes s'opposant à une fusion.

La majorité de la commission approuve l'outil supplémentaire d'encouragement des fusions de communes que constitue la possibilité de réduire les prestations de la péréquation financière pour les communes qui s'opposent à l'ouverture de pourparlers en vue d'une fusion ou à une fusion. Elle propose toutefois de reformuler les dispositions légales correspondantes. La minorité au sein de la commission rejette, quant à elle, la réduction des prestations allouées aux communes qui se sont opposées à une fusion lors d'un vote.

Le projet, qui pour le reste n'a subi aucun changement, a été adopté en vue de la seconde lecture au parlement, prévue pour la session de mars prochain. Les modifications de la Constitution cantonale et de la loi sur les communes devraient être soumises au corps électoral à l'automne prochain.

LE COURRIER

Arguments contre la fusion des communes du Plateau de Diesse

Les messages officiels jusqu'alors publiés concernant la fusion comportent principalement des arguments pour la fusion en évitant soigneusement les arguments contraires.

Pour plus d'impartialité, voici quelques arguments contre une telle fusion :

1. On dit que la nouvelle commune étant plus forte se fera donc mieux entendre. Cependant, lors des assemblées de maires ou de représentations des communes au niveau intercommunal ou du canton, la nouvelle commune ne comptera plus qu'une seule voix au lieu de 4 actuellement. Si un ou plusieurs villages ont un avis divergent avec celui de la nouvelle commune, cet avis ne sera pas représenté. Il est donc évident qu'il y aura perte de souveraineté des citoyens des communes contractantes.

2. On parle de taille idéale et d'une meilleure utilisation des deniers publics. Cela vaut pour les communes financièrement les plus faibles qui effectivement profiteront du meilleur état financier des autres. Mais cela est préjudiciable aux communes qui ont les finances les plus saines, les biens les plus importants, l'infrastructure et les investissements les plus avancés. C'est un nivellement qui récompense les mauvais élèves et qui punit les bons.

Financièrement, il y a trop de différence entre les communes contractantes. Nods a une fortune et des biens supérieurs à ceux de l'ensemble des 3 autres communes et le taux d'imposition le plus bas. Pourquoi la Bourgeoisie de Prêles gardera sa fortune et ses biens alors que les autres communes devront les intégrer dans la fusion ?

3. Comment le taux d'imposition de la nouvelle commune pourra être celui de la commune ayant le taux le plus faible (Nods) alors que les budgets cumulés des communes contractantes montrent un déficit important ? Pour Nods, la fortune résultante par habitant sera nettement inférieure à la valeur actuelle.

4. On parle d'efficacité améliorée grâce à une taille plus importante. Ceci serait valable si les autorités opéraient à temps plein. Actuellement les autorités peuvent s'occuper des affaires communales en plus de leur activité personnelle et professionnelle. Ceci ne sera plus le cas dans la nouvelle commune et la charge de travail accrue nécessitera des activités supplémentaires, certaines à plein temps. Il est difficile de croire que l'administration de la nouvelle commune coûtera moins qu'actuellement. La diminution des coûts de fonctionnement n'a pas pu être démontrée par les initiateurs, d'autant plus que la rémunération du personnel communal sera alignée sur la valeur la plus haute des communes actuelles (c'est-à-dire, en moyenne, une augmentation des charges) pour la nouvelle commune.

5. Il y a des avantages à mettre en commun certaines activités ou services entre plusieurs communes sans fusionner les administrations. OUI à la collaboration, NON à la fusion.

6. La fusion n'a pas été initiée / proposée par la population.

7. Une fois la fusion réalisée, on ne pourra plus revenir en arrière. A noter que La Neuveville, pressentie pour y participer a décidé de ne pas s'y associer.

Roland Reymond, habitant de Nods

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent d'aucune façon la responsabilité du "Courrier"

le nénuphar®



WE LOVE YOU

MENU DU MARDI 14 AU SOIR

Poêlée de gambas au gingembre
et son côté mexicain

Coeur de filet de boeuf au foie gras
Risotto safrané, légumes de saison

Passion de Tiramisu

CHF 52.-

CAMPING DE PRÊLES RESTAURANT "LA CÔTE"

Vendredi 17.2 soir - Samedi 18.2 midi

Langue de Boeuf,
sauce aux câpres, purée

Veillez réserver votre table au 032 315 51 62

Durant l'hiver

tous les mercredis / jeudis soir

Croûte au fromage / salade Fr. 10.-

Horaires d'hiver :

lundi / mardi fermé toute la journée.

Mercredi, jeudi, vendredi / fermé de 14h00-16.30

Gabriela et Rossella se réjouissent de vous accueillir



SERGIO CATALANO
ENTR. PEINTURE
LA NEUVEVILLE
Tél. 032 751 10 04

Peinture intérieure et extérieure
Rénovation façades
Crêpis, etc.



COUVERTURE
ETANCHEITE
ISOLATION
ECHAFAUDAGES

2520 La Neuveville

Tél. 032 751 25 15

Burkhard - Vuillemin
2520 La Neuveville
BV TOITURES
S.a.r.l.

Couverture - Etanchéité - Echafaudages
Ferblanterie - Transformation

Tél. 032 751 34 50

contact@bv-toitures.ch - www.bv-toitures.ch

www.sexydreams.ch

Lingerie fine de qualité
irréprochable à prix
incomparables.

Showroom

Sur RDV au
032 544 47 94
Vignoble 62
2087 Cornaux
sexydreams.ch



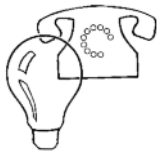
Offrez un bon cadeau !

revimeca

CENTRE DE REPARATION
SERGE SCHINDLER
2520 LA NEUVEVILLE

Rue du Tempé 3 Tél. 032 751 10 38
Mobile 079 248 26 26

SOS - cylindres- serrures
Pensez à faire régler vos skis.
Ski Service Express est ouvert.



PAP CUNIER SA
ELECTRICITÉ

Installations - Vente
Dépannages - Sonorisation

LE LANDERON

LA NEUVEVILLE

Tél. (032) 751 23 72

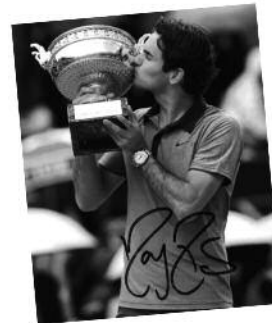
Fax (032) 751 63 63

VIENT DE SORTIR

Jean-Denis Sauser

ROGER FEDERER
1994-2010

Les 17 premières années de sa carrière



Editions Attinger - Hauterive

PRIX FR. 48.-

En vente

Librairie Billod - Grand Rue - La Neuveville
Tél. 032 751 31 67 - lib.pap.billod@bluewin.ch

Commande

La Cave aux Livres - Longschamps 2
2068 Hauterive - Tél. 032 753 82 73

Le Courrier de La Neuveville
Un journal & une imprimerie à votre service

Consultez en ligne
Le Courrier de La Neuveville
et la Feuille Officielle sur
www.imprimerieducourrier.ch

G. DUBOIS SA

STORES EN TOUS GENRES
SERVICES - RÉPARATIONS - VOILETS-ALU
MOTORISATION SOMFY

EXPERT
somfy

- 2516 LAMBOING -
Tél. 032 315 15 39 - www.duboisstores.com

Visitez notre site
www.volpato-cuisines.ch

cuisines
VOLPATO

Route de Diesse 6 - 2516 Lamboing
Tél. 032 315 21 15 - Fax: 032 315 29 37
volpatocuisines@bluewin.ch

Réduction des prestations de la péréquation financière pour encourager les fusions de communes

La commission consultative du Grand Conseil bernois est majoritairement favorable à la possibilité de réduire les prestations de la péréquation financière allouées aux communes s'opposant à une fusion. Lors de la session de janvier, le parlement avait renvoyé ce point à la commission à l'occasion de la première lecture du projet assouplissant la garantie d'existence des communes.

Présidée par le député Hans Rudolf Feller (PLR), la commission consultative du Grand Conseil a préavisé le projet visant à assouplir la garantie d'existence des communes en vue de la seconde lecture au parlement. Ce projet, qui comporte des modifications de la Constitution cantonale et de la loi sur les communes, permettra au Grand Conseil, dans des conditions bien précises, d'ordonner des fusions contre la volonté des communes concernées. De plus, le Conseil-exécutif pourra dans certains cas réduire les prestations liées à la péréquation financière lorsqu'une commune s'oppose à une fusion. Lors de l'examen en première lecture durant la session de janvier dernier, le parlement a renvoyé à la commission ce dernier point – la possibilité de réduire les prestations de la péréquation financière – afin qu'elle l'examine de manière approfondie. La commission a donc été amenée à débattre en profondeur de la nouvelle réglementation prévue dans la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC) qui permet dans certaines conditions de réduire les prestations aux com-

munes s'opposant à une fusion.

La majorité de la commission approuve l'outil supplémentaire d'encouragement des fusions de communes que constitue la possibilité de réduire les prestations de la péréquation financière pour les communes qui s'opposent à l'ouverture de pourparlers en vue d'une fusion ou à une fusion. Elle propose toutefois de reformuler les dispositions légales correspondantes. La minorité au sein de la commission rejette, quant à elle, la réduction des prestations allouées aux communes qui se sont opposées à une fusion lors d'un vote.

Le projet, qui pour le reste n'a subi aucun changement, a été adopté en vue de la seconde lecture au parlement, prévue pour la session de mars prochain. Les modifications de la Constitution cantonale et de la loi sur les communes devraient être soumises au corps électoral à l'automne prochain.

LE COURRIER

Arguments contre la fusion des communes du Plateau de Diesse

Les messages officiels jusqu' alors publiés concernant la fusion comportent principalement des arguments pour la fusion en évitant soigneusement les arguments contraires.

Pour plus d'impartialité, voici quelques arguments contre une telle fusion :

1. On dit que la nouvelle commune étant plus forte se fera donc mieux entendre. Cependant, lors des assemblées de maires ou de représentations des communes au niveau intercommunal ou du canton, la nouvelle commune ne comptera plus qu'une seule voix au lieu de 4 actuellement. Si un ou plusieurs villages ont un avis divergent avec celui de la nouvelle commune, cet avis ne sera pas représenté. Il est donc évident qu'il y aura perte de souveraineté des citoyens des communes contractantes.

2. On parle de taille idéale et d'une meilleure utilisation des deniers publics. Cela vaut pour les communes financièrement les plus faibles qui effectivement profiteront du meilleur état financier des autres. Mais cela est préjudiciable aux communes qui ont les finances les plus saines, les biens les plus importants, l'infrastructure et les investissements les plus avancés. C'est un nivellement qui récompense les mauvais élèves et qui punit les bons.

Financièrement, il y a trop de différence entre les communes contractantes. Nods a une fortune et des biens supérieurs à ceux de l'ensemble des 3 autres communes et le taux d'imposition le plus bas. Pourquoi la Bourgeoisie de Prêles gardera sa fortune et ses biens alors que les autres communes devront les intégrer dans la fusion ?

3. Comment le taux d'imposition de la nouvelle commune pourra être celui de la commune ayant le taux le plus faible (Nods) alors que les budgets cumulés des communes contractantes montrent un déficit important ? Pour Nods, la fortune résultante par habitant sera nettement inférieure à la valeur actuelle.

4. On parle d'efficacité améliorée grâce à une taille plus importante. Ceci serait valable si les autorités opéraient à temps plein. Actuellement les autorités peuvent s'occuper des affaires communales en plus de leur activité personnelle et professionnelle. Ceci ne sera plus le cas dans la nouvelle commune et la charge de travail accrue nécessitera des activités supplémentaires, certaines à plein temps. Il est difficile de croire que l'administration de la nouvelle commune coûtera moins qu'actuellement. La diminution des coûts de fonctionnement n'a pas pu être démontrée par les initiateurs, d'autant plus que la rémunération du personnel communal sera alignée sur la valeur la plus haute des communes actuelles (c'est-à-dire, en moyenne, une augmentation des charges) pour la nouvelle commune.

5. Il y a des avantages à mettre en commun certaines activités ou services entre plusieurs communes sans fusionner les administrations. OUI à la collaboration, NON à la fusion.

6. La fusion n'a pas été initiée / proposée par la population.

7. Une fois la fusion réalisée, on ne pourra plus revenir en arrière. A noter que La Neuveville, pressentie pour y participer a décidé de ne pas s'y associer.

Roland Reymond, habitant de Nods

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent d'aucune façon la responsabilité du "Courrier"

le nénuphar®



WE LOVE YOU

MENU DU MARDI 14 AU SOIR

Poêlée de gambas au gingembre
et son côté mexicain

Coeur de filet de boeuf au foie gras
Risotto safrané, légumes de saison

Passion de Tiramisu

CHF 52.-

CAMPING DE PRÊLES RESTAURANT "LA CÔTE"

Vendredi 17.2 soir - Samedi 18.2 midi

Langue de Boeuf,
sauce aux câpres, purée

Veillez réserver votre table au 032 315 51 62

Durant l'hiver

tous les mercredis / jeudis soir

Croûte au fromage / salade Fr. 10.-

Horaire d'hiver :

lundi / mardi fermé toute la journée.

Mercredi, jeudi, vendredi / fermé de 14h00-16.30

Gabriela et Rossella se réjouissent de vous accueillir



SERGIO CATALANO
ENTR. PEINTURE
LA NEUVEVILLE
Tél. 032 751 10 04

Peinture intérieure et extérieure
Rénovation façades
Crépis, etc.



CLAUDE VUILLEMIN

COUVERTURE
ETANCHEITE
ISOLATION
ECHAFAUDAGES

2520 La Neuveville

Tél. 032 751 25 15

Burkhard - Vuillemin
2520 La Neuveville
B V TOITURES
S.à.r.l.

Couverture - Etanchéité - Echafaudages
Ferblanterie - Transformation

Tél. 032 751 34 50

contact@bv-toitures.ch - www.bv-toitures.ch

INFO

vinifuni Service par bus en raison de travaux de construction

Les **vendredi 17 février dès 14 h 15 et samedi 18 février 2012 toute la journée** le service du funiculaire Gléresse – Prêles sera interrompu. Les passagers seront transportés par bus. La durée du trajet Gléresse – Douanne – Gorges de Douanne – Prêles est de 16 minutes.

- Correspondances pour Bienne + Neuchâtel : changement obligatoire à Douanne
- Correspondances en Car Postal de/vers Nods : changement obligatoire à l'arrêt «Moulin de Lamboing»
- L'arrêt Chemin des Pèlerins n'est pas desservi.
- L'arrêt Château/Cerniaux n'est que partiellement desservi (voir l'horaire spécial www.asmobil.ch/vinifuni).
- Heures de départ à Gléresse et Prêles selon l'horaire de l'indicateur officiel.
- Le transport de vélos n'est pas possible.
- Renseignements au tél. 032 315 12 24 ou 032 396 04 40.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Aare Seeland mobil AG
Division d'exploitation
2575 Täuffelen
032 396 04 40
www.aare-seeland-mobil.ch



Le bpa prolonge la campagne consacrée à la vitesse adaptée d'une année

La campagne de prévention «*Slow Down. Take it easy*», qui prône une vitesse adaptée sur les routes, est très connue et appréciée aujourd'hui déjà. Avec le soutien de trois partenaires, Marché, Volkswagen et Migrol/migrolino, la campagne du bpa – Bureau de prévention des accidents vise à renforcer encore sa visibilité cette année.



La vitesse est l'une des principales causes d'accident. En 2010, elle était coresponsable d'un quart des blessés graves et d'un tiers environ des tués dans la circulation

routièr. Le non-respect de la vitesse maximale autorisée ne constitue qu'un aspect du problème. Ne pas adapter sa vitesse à l'état de la route, à la visibilité et aux conditions de circulation, c'est s'exposer soi-même et les autres usagers de la route à des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

Depuis son lancement en octobre 2009, la campagne de prévention «*Slow down. Take it easy*» vise notamment à sensibiliser les jeunes automobilistes et les motards de tout âge à la problématique et à les inciter à mettre la pédale douce. Franky Slow Down, l'ange barbu, est devenu aussi populaire en Suisse que la chanson «*Slow down. Take it easy*» et les autocollants de la cam-

pagne, qu'arborent désormais d'innombrables voitures et motos. La popularité voire le statut culte d'une campagne ne doit pas être un but en soi dans le domaine de la prévention, mais permettre de véhiculer le message avec efficacité.

Le bpa prolonge d'une année la campagne financée par le Fonds de sécurité routière (FSR). Elle est désormais soutenue par trois partenaires: Marché, Volkswagen et Migrol/migrolino. Le bpa les a choisis à la suite d'un appel d'offres public. En tant que partenaires de distribution, ces entreprises permettront de rapprocher la campagne du quotidien du groupe cible. Elles inciteront en outre leurs clients, par le biais d'activités, à adopter la devise «*Slow down. Take it easy*» et à circuler toujours à une vitesse adaptée. Ces activités sont en cours de planification. De premières actions seront visibles en février encore dans les restaurants Marché de l'ensemble de la Suisse.

Un nouveau spot de campagne montrera par ailleurs clairement que l'ange Franky Slow Down est un modèle à suivre.

Nombre record de nouveaux véhicules en Suisse en 2011

Le nombre de nouveaux véhicules à moteur n'a jamais été aussi élevé sur les routes suisses qu'en 2011, annonce mardi l'Office fédéral de la statistique. Avec 420'000 nouvelles immatriculations, l'an dernier en compte 8400 de plus que lors du précédent record de 1989.



augmenté de 12%, précise l'OFS. La catégorie qui a le plus grossi (+19%) est celle des "véhi-

cules de transport de choses", qui comprend en autres les voitures de livraison, les camions et les tracteurs à sellette.

Le nombre de véhicules neufs mis en circulation en 2011 a dépassé de loin celui des véhicules retirés de la circulation, précise par ailleurs l'Office fédéral. Le nombre total de véhicules qui circulent sur les routes suisses a augmenté de 2,2%, soit la plus forte progression depuis 2002.

Cours de théâtre pour les enfants au Landeron

Tu es intéressé par le théâtre, tu as de 11 ans à 13 ans... alors les animateurs de l'Atelier de théâtre d'Atrac t'attendent dès la reprise scolaire de septembre 2012.

Les cours ont lieu au Landeron (Ville 4) le mercredi de 17h à 18h30.
Coût : 100.- par semestre.

Attention : nombre de places limitées (l'ordre d'arrivée des inscriptions sera déterminant)

Tu peux t'inscrire en retournant le talon ci-dessous jusqu'au 31 mars 2012 à :
Yves Leitner, Réservoir 8, 2034 Peseux.

A détacher ici

Nom :

Prénom :

Adresse (rue et localité) :

.....

.....

Date de naissance :

Signature des parents :

Toi et tes parents serez conviés à une séance d'information le mercredi 25 avril à 18 heures. Pour tout renseignement : tél. 076 310 14 24 ou



N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

INSTALLATIONS SANITAIRES

CHAUFFAGES CENTRAUX

TUBAGES DE CHEMINÉES

FERBLANTERIE

T 032 751 21 76

2520 LA NEUVEVILLE

WWW.NMARTISA.CH



installation chauffage sanitaire

Dépannage - réparation - entretien

Remplacement de votre ancienne installation par de nouvelles énergies

- pompe à chaleur - solaire - pellets - gaz
- mazout à condensation

(ics), Philippe Weber
Prés-Guétins 29, 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 20 11

info@icstech.ch

www.icstech.ch

Annonces Immobilier Annonces diverses

A VENDRE
Résidence du Château
La Neuveville
villa de 5^{1/2} pièces
 Finition au gré du preneur
 Entrée en jouissance : mai 2012
 dès Frs. 770'000.—
 Tél. 032 751 24 81
 www.sambiagio.ch

A louer à Lamboing
GRAND ATELIER
 240m², au rez, lumineux possibilité de sous-louer une partie. ☎ 079 509 33 53

A louer à la Rue du Marché 10
à La Neuveville (zone piétonne)
LOCAL COMMERCIAL
104m² avec vitrines
 Libre de suite ou à convenir.
 Loyer à discuter.
 ☎ 032 729 09 09

A louer à La Neuveville,
BEL APPARTEMENT 4^{1/2} PIÈCES
 au 1^{er} étage, cuisine américaine, bain, WC séparés, parquet, terrasse, ascenseur, place de parc. Libre dès juillet 2012. ☎ 032 751 20 75

A louer, de suite à La Neuveville, hors de ville, rénové à neuf en 2010 / 2011
1 APPARTEMENT - 5 PIÈCES (1^{er} étage)
 cuisine, cave, tout agencé, cheminée de salon, terrasse ou balcon, places de parcs. Vue magnifique sur le lac et l'île de Saint-Pierre. ☎ 032 751 16 08

LA NEUVEVILLE - A LOUER
Dans PPE, bel appartement 3^{1/2} pièces
 Confort moderne - garage.
 Quartier tranquille.
 Fr. 1600.- charges comprise.
 Libre de suite.
 ☎ 021 721 40 21

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE – PLATEAU DE DIESSE
 A La Neuveville, route des Mornets 19, à louer de suite ou à convenir un appartement au 1^{er} étage dans maison de deux appartements : 4 pièces/ petit balcon/ jardin commun. Possibilité de louer un garage. Cette location s'adresse de préférence à un couple de jeunes retraités sans animaux. Loyer : Fr. 1250.- charges comprises. Loyer du garage : Fr. 120.-
 Contact : case postale 213 - 2520 La Neuveville
 ☎ Tel: 032 751 28 38
 E-mail : laneuveville@cathberne.ch

A louer à La Neuveville, Faubourg sud, pour date à convenir
MAGNIFIQUE 2 PIÈCES
 avec beaucoup de cachet. Vue sur le lac et le vignoble à personne (s) tranquille (s). Non fumeur. Renseignement par tél. entre 19h-20h au ☎ 032 751 20 59

GIAUQUE-SPORTS
Fin de séries
30%
40%
50%
Skis - Snowboards - Skis de Fond
Chaussures Alpin + Fond-vêtements
Prêles - Ski - Service

GÉRARD BAY
PAYSAGISTE
 mobile 079 441 36 77
 www.bay-paysage.ch

R. PERRET SA
 Maîtrises fédérales
Technique du bâtiment
Sanitaire · Chauffage
 Rue de la Gare 6
 2525 Le Landeron
 TEL. 032 751 34 30 FAX 032 751 56 83

A louer, avec ou sans chauffeur
CAMIONNETTE DE 16 M³ POUR
DÉMÉNAGEMENT / TRANSPORT
 Prix par jour sans chauffeur Fr. 170.- / Demie journée Fr. 90.-
 ☎ 078 79 59 951

FIDUCIAIRE
ATEC CONSULTING & FINANCES
 Rue Charles-Knapp 5, 2000 Neuchâtel
 Tél 079 211 59 60 et 032 725 35 35

MENUISERIE WEBER
 Prés-Guëtins 25
 2520 La Neuveville
 Natel : 079 206 70 72
 Tél : 032 751 55 33
 Fax : 032 751 62 70
 www.menuiserieweber.ch
 Email : info@menuiserieweber.ch

Rien de plus facile!
BOISSONS GIRARD
 Claude Girard
 St-Maurice 1
 2525 Le Landeron
 032 / 751 13 95
 Fax : 032 / 751 44 64
 boissons.girard@net2000.ch
 www.boissons-girard.ch
sur un simple coup de fil...
je livre à votre domicile!

Samedi 11 février - 20h30

Thierry Romanens
Café-théâtre de la Tour de Rive à La Neuveville

CE WEEKEND
La vérité si je mens ! 3
 ve 10, sa 11 et di 12 fév. à 20h30
Lightning Strike
 di 12 fév. à 17h30 ; ma 14 fév. à 20h30
LA SEMAINE PROCHAINE
Dos au mur (Man on a ledge)
 me 15, ve 17, sa 18 et di 19 fév. à 20h30
En première Suisse !
Monsieur Lazhar
 di 19 fév. à 17h30 ; ma 21 fév. à 20h30
A VENIR...
Festival du film vert
 Into Eternity 17 mars
 Même la pluie 17 mars
 Le renard et l'enfant 18 mars
Résumés des films en première page

BON
Pour une consommation au ciné2520
 Valable uniquement avec un billet d'entrée au cinéma et jusqu'au 29 février 2012
Offre non cumulable.

BIERI GRISONI
 ENTREPRISE DE CONSTRUCTION - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL - TRAVAUX PUBLICS
 Rue des Mornets 45 La Neuveville
 Tél. 032 751 43 22 Fax 032 751 43 36
 e-mail: info@bgsa.ch www.bgsa.ch

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage
Place de parc
Réception et devis à domicile gratuits
Rue de la Tour 12
032 751 37 06